

#08 - ARDENNES



source INSEE DADS 2016 - traitement CRESS Grand Est

3^e département du Grand Est en nombre d'établissements*

5% des établissements de la Région Grand Est

79% des établissements employeurs sont des associations

647 établissements - soit 9% des établissements privés publics

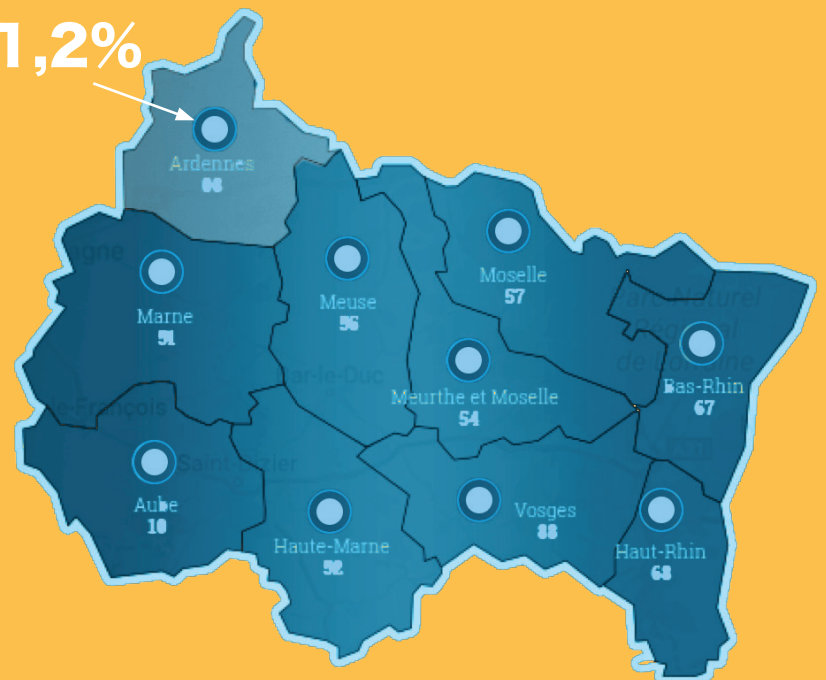
8 151 salarié.e.s - soit 11.20% de l'emploi total du département

6 911 ETP** - soit 10.65% des ETP départementaux

187 millions d'€ de masse salariale brute - soit en moyenne 27 055 € de masse salariale brute annuelle par salarié.e (soit 2255 € bruts mensuels)

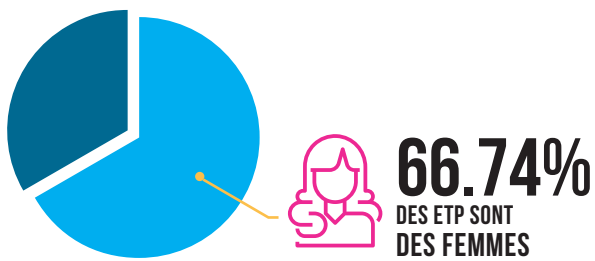
Part des emplois ESS sur l'ensemble des emplois du département

11,2%

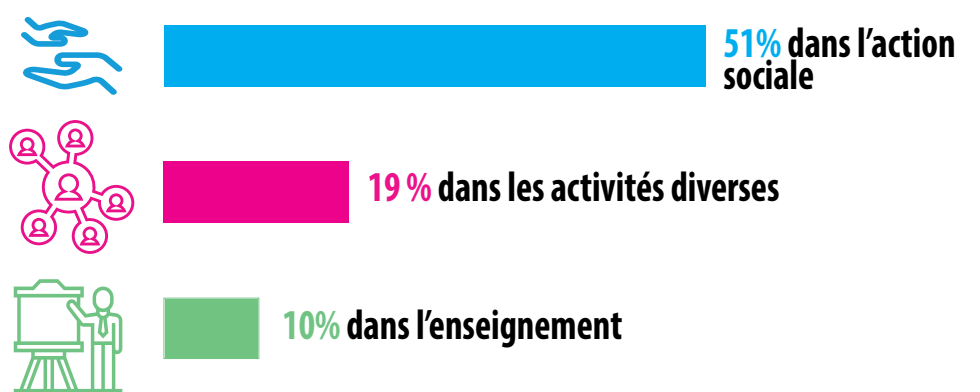


EGALITE FEMMES - HOMMES DANS L'ESS

Avec 66.74% de femmes pour 33.26% d'hommes, les Ardennes est le département qui se rapproche le plus des données régionales en terme d'Égalité femmes - hommes.



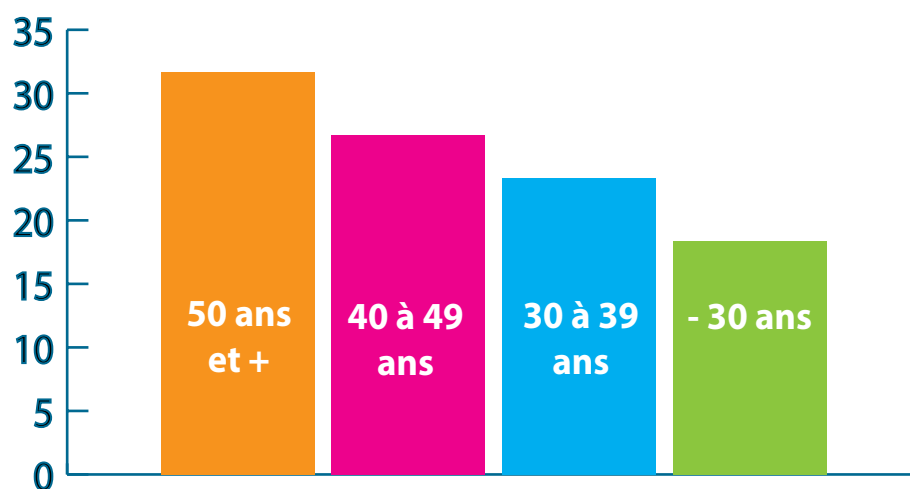
SECTEURS D'ACTIVITE



CONDITIONS D'EMPLOIS DES SALARIE.E.S



tranches d'âges

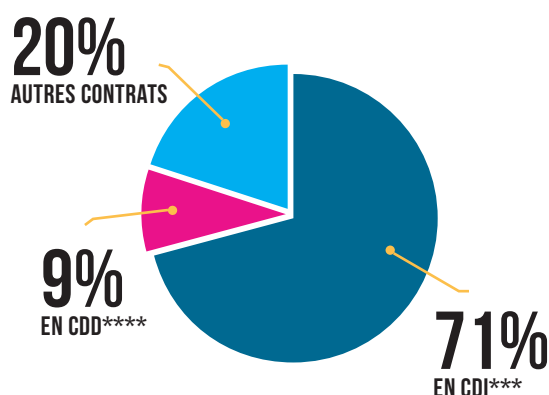


Les emplois dans l'ESS par tranche d'âge dans le département des Ardennes

L'ESS emploie généralement davantage de salarié.e.s de plus de 40 ans que le reste de l'économie. Le département des Ardennes ne fait pas exception à cette règle puisqu'on recense plus de 26% de salariés ayant entre 40 et 49 ans et près de 32% de salariés de plus de 50 ans dans les effectifs ESS.

La part des moins de 30 n'excède pas les 19%. C'est le taux le plus faible de la région Grand Est.

types de contrat



Les Ardennes enregistrent un taux d'emplois en CDI inférieur à la moyenne régionale (-3 points). Avec 20% d'autres «types de contrats», il se place également dans les trois premiers départements à recourir à des contrats plus «précaires».

Retrouvez tous les chiffres de l'ESS par département sur cress-grandest.org

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire du Grand Est
8 rue adèle Riton - 67 000 Strasbourg

L'Observatoire régional de l'ESS en Grand Est (ORESS) est porté par la CRESS Grand Est et fait partie du réseau des compétences et expertises des CRESS et du CNCRESS (Conseil National des CRESS). Ce réseau s'appuie sur une méthodologie commune et homogène afin d'harmoniser les données sur l'ensemble des territoires. Elle est basée sur un périmètre statistique de l'ESS, défini dès 2006 avec l'INSEE à partir des données CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) et DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales).



* ratio nombre d'établissements ESS / nombre total d'établissements
** Equivalent Temps Plein
*** Contrat à durée indéterminée
**** Contrat à durée déterminée

